



PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF

COMMUNE

EXERCICE 2018

I – BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

La population atteint 5 767 habitants au 1^{er} janvier 2018.

La commune de Grandchamp-des-Fontaines adhère à la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, Etablissement Public de Coopération Intercommunal à fiscalité propre regroupant 12 communes du territoire.

Pour l'année 2018, le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 5 450 000 € et en investissement à 6 910 000 € comprenant des Restes à Réaliser en dépenses pour 1 006 290.44 € et en recettes pour 780 349.80 €.

Détail de la section de fonctionnement : L'évolution de la section de fonctionnement, malgré une augmentation des charges de personnel et des charges de gestion courante, reste maîtrisée au vu de l'évolution de notre population.

- 1- En recettes de fonctionnement : Il n'y a pas de report de résultat de fonctionnement en 2018 car il est affecté en totalité à la section d'investissement pour 922 607.02 €.

En matière d'imposition, la revalorisation des bases est prévue avec un coefficient de 1.012 avec une hypothèse constante dans le nombre des constructions nouvelles qui est de 50 logements achevés en 2017 ce qui permet d'inscrire 2 640 084 € en produit d'imposition directe sans revalorisation des taux. Le taux de la taxe d'habitation reste à 19.65 %, celui sur le foncier bâti à 21.92 % et sur le foncier non bâti à 50.92 %.

- Les atténuations de charges *Remboursement de charges de personnel (CPAM et Assurance)* sont estimées à 36 700 € avec la participation pour l'agence postale 12 100€ et une forte diminution des remboursements liés aux arrêts maladie et congés maternité -21 400€ (4 congés maternité en 2017).

- Les produits des services (*Accueil de Loisirs + 11 000€, Animation Jeunesse (actions d'autofinancement budgétées), Restaurant Municipal + 23 000€ (augmentation de la Fréquentation), Accueil Périscolaire +31 000€ (avec également une augmentation de la fréquentation), Médiathèque +3 000€ (Augmentation des abonnements), Mairie + 6 000€ (refacturation de l'agent informatique 2017 et 2018)*) sont inscrits pour 743 000 € avec une progression de 11.75 % par rapport à la prévision 2017.
- Les impôts et taxes (*Contributions directes +142 084€, Dotation Solidarité Communautaire, FPIC, Droits de mutation +25 000€, Autres (Droits de Place, rôles supplémentaires)*) pour un montant global de 3 296 100 € en progression de 5.64 % par rapport à la prévision budgétaire du Budget Primitif 2017.
- Les dotations et participations (*Dotation Forfaitaire + 21 600€, Dotation de Solidarité Rurale +52 000€, Dotation Nationale de Péréquation -11 000€, Emplois d'Avenir, Fonds départemental de Taxe Professionnelle – 4 000€, Fonds d'amorçage rythmes scolaires + 7 500€, Participations CAF + 90 200€*) pour un montant global de 1 353 250 € en augmentation de 15.16 %. L'effort des collectivités au redressement des Finances Publiques étant gelé jusqu'à la fin du mandat, la dotation forfaitaire profite de l'augmentation de la population. Les aides de la CAF augmentent notamment avec l'ouverture en septembre de 10 nouvelles places d'accueil à la Maison de la Petite Enfance ainsi que l'augmentation de fréquentation dans les services Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs.
- Les produits de gestion courante (*Revenus des Immeubles, Produits divers de gestion (photocopies)*) pour un montant de 16 900 € soit une progression de 15.75 % du fait des locations de salle.
- Une provision constante de 50 € pour les produits financiers et de 4 000 € pour les produits exceptionnels.

2- En dépenses de fonctionnement :

Concernant les effectifs municipaux, il est prévu le recrutement d'un agent d'entretien, le renfort de direction du Multi-Accueil puis le recrutement règlementaire pour l'ouverture en septembre d'une infirmière à raison de 14h/semaine, d'une auxiliaire de puériculture à temps plein et le renfort pour l'entretien du bâtiment. D'autre part, la fréquentation croissante des services scolaires et périscolaires entraîne une augmentation tant en personnel qu'en charges de fonctionnement.

- Les charges à caractère général dont les *Prestation de services (cantine + 31 700€), Carburants + 5 100€, Fournitures entretien et petit équipement, Fournitures administratives et scolaires, Livres (dotation médiathèque + 7200€), Entretien de Terrains, Entretien Bâtiments (démoussage des bâtiments, réparation des toilettes publiques + 7 300€), Réparation de matériel roulant et autres, Honoraires (Prévention RPS, contrôle homologation terrain foot), Rémunération d'intermédiaires (ADS autre imputation), Fêtes et cérémonies, Frais de Téléphone, Remboursements de frais à Erdre et Gesvres (ADS, participation piscine + 14 750€), Nettoyage des locaux, Taxes foncières et sur véhicules,* représentent un montant global de 1 384 000 € en progression de 4.92 % par rapport au budget primitif 2017.
- Les charges de personnel d'un montant de 2 761 000 € sont en progression de 4.82 % par rapport au budget primitif 2017 notamment du fait de l'impact pour une année entière des recrutements réalisés au cours de l'exercice 2017, avec prise en compte des nouveaux recrutements pour l'année, du glissement vieillesse technicité dit GVT et de l'augmentations des charges (notamment pour la retraite +0.12 Ircantec et 0.05 CNRACL, la maladie +0.16 Ircantec).
- L'atténuation de produits pour une enveloppe de 52 000 € ajout d'une enveloppe de 50 000 € en vue du reversement à Erdre et Gesvres de la Taxe Foncière sur les Propriétés

Bâties perçue sur les zones d'activités communautaires des Tunières, Grand'haie et Bellevue dans le cadre du Pacte Territorial

- Les autres charges de gestion courante (*Redevances -forfaits SACEM, SCELFF, Contributions, Subventions aux associations et divers organismes*) pour un montant de 456 000 € soit une augmentation de 3.17 %.
- Les charges financières (*Intérêts des emprunts*) sont maintenues pour 72 000 €,
- Les charges exceptionnelles restent prévues pour 3 000 €
- Une dotation aux provisions inscrite pour 2 000 €
- L'augmentation des dépenses, conjuguée au versement de la totalité de l'excédent de fonctionnement en investissement conduit à réduire le virement à la section d'investissement qui est ramené à 300 000 €.
- Les opérations d'ordre pour les amortissements pour 420 000 €.

Détail de la section d'investissement : L'autofinancement réalisé permettra la réalisation partielle du programme d'investissement 2018 avec recours à l'emprunt pour 2 000 000 €.

L'acquisition du rez-de-chaussée du Carré de la Forge en vue du déménagement des services techniques et urbanisme est inscrite au budget pour 800 000€. La construction d'un Hall de sports de raquettes est inscrite pour 1 243 000€ ainsi que les travaux de voirie pour la construction d'un groupe maternel à la Futaie l'an prochain.

1- En recettes d'investissement :

- Les subventions sont inscrites pour un montant de 457 271.24 € en plus des RAR qui s'élèvent à 780 349.80 € : *État (DETR Salle de sports de raquettes 230 000€, Subvention FIPD Vidéo 30 000€), Fonds Structurels d'Erdre et Gesvres (Extension Groupe Maternel de la Futaie 75 000€ et Salle de sports de raquettes 75 000€); Remboursement de TVA par le SYDELA pour 35 000€, amendes de Police pour 2 271.24€ et participations pour voirie et réseaux pour 10 000€.*
- Les dotations pour 646 000 € dont le *FCTVA et la Taxe d'aménagement.*
- Le produit des cessions inscrit pour 250 000 € lié aux projets Ilots des Cèdres
- L'affectation du résultat pour 922 607.02 € (résultat excédentaire de fonctionnement de 2017)
- Le virement de la section de fonctionnement pour 300 000 €
- Les opérations d'ordre liées aux amortissements pour 420 000 €
- Les opérations patrimoniales pour un montant de 213 000 € (*Intégration d'études, remboursement d'avances forfaitaires, Intégration réseaux électriques*)

2- En dépenses d'investissement :

- Les immobilisations incorporelles pour un montant total de 20 100€ *Frais d'études (Etude ventilation mairie 3 000€), Acquisition logiciels (licences windows et serveurs, packs offices 2016 pour 17 100€);*
- Les subventions d'équipement pour 240 000 € *Participations SYDELA (extensions de réseaux d'éclairage public 220 000€, Effacement de réseau électrique basse et haute tension 15 600€ Viabilisation habitat pour les particuliers 4 400€);*
- Les immobilisations corporelles pour un montant de 1 701 220 € : *Acquisition terrains bâti 1 080 000€ - non bâti 120 000€ - terrains de voirie 40 000€, Installations de voirie (signalétique bourg 60 000€ diverses 10 000€- illuminations 5 000€,), Matériel roulant (balayeuse 80 000€ - véhicule d'occasion 15 000€, remorque 3 000€), Outillage (débroussailleuse à main, caisses à outils et autres matériels), Matériel de bureau - informatique (dont écoles 12 600€), Mobiliers (ateliers 11 000€ - carré de la Forge 10 000€, Maison de la Petite Enfance 17 000€), Divers matériel (mairie centrale*

- traitement air 21 000€, communication panneaux lumineux 20 000€ - vidéoprotection 10 000€ - Columbarium 15 000€ - Salles 16 900€ - Complexe dont chaudière 34 000€ - ALSH 800€ - Animation Jeunesse 1 200€ - Maison de la Petite Enfance 23 170€ - mobilier urbain 4 000€);*
- Les immobilisations en cours pour 3 312 889.56 € : Travaux d'Aménagement de Terrains (Aménagement cimetière 200 000€ - Travaux parking et cours futur groupe maternel 170 000€ - Aménagement Esplanade de l'Europe 530 000€ - plantations 3000€ - équipements sécurité passerelles 8 000€), Constructions (Travaux Atelier 114 389.56€ - Mairie 30 000€ - Aménagement cases commerciales 55 000€ - Futaie 40 000€ - Desnos 15 000€ - Médiathèque 2 000€ - Route de la Chapelle 20 000€ - Travaux complexe 16 500€ - Construction Salles de sports de raquettes 1 243 000€ - Réparation fissures et ravalement vestiaires 20 000€ - Avenants Extension Maison Petite Enfance 10 000€ - Extension accueil « Les Farfadets » 70 000€ - Rénovation Rue du Perray 25 000€) - Liaisons douces et voiries (Éclairage public 20 000€ - PAVC 150 000€ - Voiries 30 000€ - Voirie d'accès futur groupe maternel 180 000€ - Liaisons douces Brossais 150 000€ - Giratoire et placette Route de Curette 210 000€).
 - Le remboursement des emprunts en capital pour 366 500 €
 - Les opérations patrimoniales pour 213 000 €
 - Les Restes à Réaliser en dépenses pour un total de 1 006 290.44 €

Les données synthétiques inscrites sur l'annexe Informations Générales du budget primitif 2018 sont les suivantes :

Principaux ratios	Commune	Moyenne de la Strate (compte des communes 2016)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	877.28 €	1 033 €
Produit des impositions directes/population	457.79 €	471 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	929.65 €	1 164 €
Dépenses d'équipement brut/population	914.55 €	265 €
Encours de la dette/population	568.71 €	842 €
Dotations Forfaitaire/population	145.31 €	157 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	53.85 %	50.84 %

II- BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS COMMUNAUX »

L'année 2018 va voir la réalisation du projet de lotissement à Bellevue avec le rachat du terrain porté par la CCEG, le début des travaux de viabilisation des terrains et un début de commercialisation.

Pour l'année 2018, le budget s'équilibre sans Restes à Réaliser :

- En fonctionnement à 1 100 000 € avec :

*En recettes de ventes de terrains aménagés pour 600 000 € et d'écritures d'ordre de stock pour 500 000 €.

* En dépenses une provision d'achat de terrain pour 350 000 €, de prestations de service pour 110 000 €, de travaux d'aménagement pour 550 000 €, d'entretien de terrain pour 20 000€, de charges financières pour 20 000 € et d'écriture d'ordre pour 50 000 €

- En investissement à 600 000 € avec :

- * Une recette prévisionnelle d'emprunt pour 550 000€ et des écritures d'ordre pour 50 000€

- * En dépenses, des provisions de remboursement d'emprunt pour 73 413.67 €, d'écritures de stock pour 500 000 € plus la reprise du résultat antérieur de 26 586.33 €.

III- BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Budget est devenu assujéti à la TVA à compter de 2017, il se présente donc en hors taxes.

Pour l'année 2018, le budget s'équilibre :

- En section d'exploitation à 890 000 €,
- * En recettes, avec la reprise d'une partie du résultat pour 598 727.36 €, les amortissements pour 88 000 € et une provision de produit des services de 203 272.64 € (redevance assainissement reversée par la SAUR et participations assainissement collectif)
- * En dépenses, avec des charges à caractère général pour 319 000 € un virement à la section d'investissement pour 450 000 €, une dotation aux amortissements pour 100 000€, une provision pour charges exceptionnelles de 10 000 €, une provision pour pertes sur créances irrécouvrables de 10 000€ et une dotation aux provisions de 1 000 €

- En section d'investissement à 1 770 000 €,
- * En recettes avec des Restes à Réaliser pour 28 500 €, la reprise du résultat pour 613 460.49 €, le virement de la section d'exploitation pour 450 000 €, les amortissements pour 100 000 €, des opérations patrimoniales pour 30 000 €, l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation pour 500 000 €, une provision pour créances sur transfert de droits à déduction de TVA pour 48 039.51€.
- * En dépenses avec des Restes à Réaliser de 37 075.89 €, des provisions d'amortissement pour 88 000 €, d'opérations patrimoniales pour 30 000 €, de frais d'études pour 50 000 €, d'acquisition de terrains pour 100 000 € et de travaux pour 1 464 924.11 €.

En assainissement, les travaux d'extension de réseaux sur le secteur Curette – La Loeuf et Blanchère – Bellevue vont faire l'objet d'un marché de travaux à tranches dont une partie sera réalisée sur le budget 2018.